

C.T.P.D. du 8 février 2010 : création du S.I.P. de TROUVILLE

Le 1^{er} CTPD « nouvelle formule » a été convoqué le 8 février avec pour sujet principal : la création du S.I.P. de Trouville au 1^{er} avril 2010.

Nouvelle formule dans le nouveau contexte DRFiP : une parité administrative composée de 10 membres et une parité syndicale elle aussi de 10 délégués (**4 sièges pour FO-DGFIP**, 4 pour le SNUI-SUD Trésor et 2 pour le SNADGI-CGT).

Les délégués **FO-DGFIP** ont demandé que l'intégralité des comptes-rendus des groupes de travail relatifs à la création des S.I.P. et P.R.S. soit mise en ligne dans les meilleurs délais...

S.I.P. Trouville

§ Préalable

La date de création au 1^{er} mars a été repoussée au 1^{er} avril 2010 à la demande de la DGFIP pour des contraintes de calendrier trop serré (écart trop faible entre dates du CTPD et de l'ouverture du S.I.P.). Que ce décalage présente un problème pour les agents de la trésorerie qui avaient déjà entamé les préparatifs de leur « déménagement » n'a pas été retenu comme suffisant par l'Administrateur Général.

§ Locaux

Une visite sur les lieux a permis aux **délégués FO-DGFIP** de mieux appréhender le nouvel environnement et de recueillir les remarques et suggestions des collègues déjà en place :

§ beaux, très beaux. Trop beaux ? En comparaison de ce qui a été réalisé pour la création du S.I.P. de Pont l'Evêque, les **délégués FO-DGFIP** ont proposé à M. BERGES de ne pas autoriser les agents de Pont l'Evêque à se rendre à Trouville : humour !!!

§ chers, très chers. Trop chers ? Plus de 1.000.000 euros, quand même !!! « Mais Trouville n'est pas Pont l'Evêque » (les opérations de prestige ont des justifications particulières !)

§ et l'aspect fonctionnel ? malgré des matériaux insonorisants, il semble que le bruit va être – une fois encore – l'ennemi, surtout en période d'affluence. Autres problèmes signalés : les fenêtres (qui seront changées prochainement), l'archivage dynamique à créer au rez-de-chaussée, le manque de luminosité dans le hall pour les agents en charge de l'accueil.

§ téléphone : les **délégués FO-DGFIP** ont demandé que la trésorerie soit suffisamment équipée en lignes téléphoniques pour permettre un accès facile vers les élus locaux.

§ restauration : une belle salle pratiquement remise à neuf. En parallèle à la restauration collective, demande a été faite pour que le matériel fourni (micro-ondes, réfrigérateur, etc.) aux agents de la trésorerie par les services sociaux puisse être gardé sur le nouveau site commun. A suivre.

§ Emplois

§ Les emplois « gestion publique » transférés vers le S.I.P. sont :

§ 1 inspecteur, adjoint du responsable du S.I.P. ... compensé (!) par la transformation d'un emploi « B » (de la trésorerie) en « A »,

§ 3,5 emplois « B » et « C »... même si ce sont 4 agents à temps plein qui intégreront le futur S.I.P. en liaison avec les chiffres de l'ORE (Outil de Répartition des Emplois) avec un déficit parallèle de 0,5 emploi pour la trésorerie,

§ Conditions de vie et de gestion des agents

§ Les **délégués FO-DGFIP** ont rappelé la nécessité d'une information à destination des agents de la trésorerie qui rejoignent les SIP sur :

- § la possibilité de « refus » à rejoindre le SIP pour les agents du « recouvrement » à exprimer sous 15 jours à compter de la tenue du CTPD,
 - § le droit d'option avec conséquences directes ou indirectes,
 - § les vacances d'emploi « recouvrement » : en l'état actuel des discussions, priorité aux agents de la filière publique en cas de vacance d'emploi puis, à défaut de candidat, possibilité offerte aux agents de la filière fiscale de postuler.
- § Horaires variables
- § Une nouvelle fois, le Directeur Régional a repoussé l'examen du règlement type des horaires variables faute de la réponse de la DGFIP sur une demande formulée par le SNUI,
 - § les **délégués FO-DGFIP** se sont opposés à ce que ce règlement type soit applicable unilatéralement à l'ensemble des postes et services du département. Un point fait déjà problème : la fin de la plage fixe de l'après-midi est, fréquemment, actée dès 15h30 dans nombre de postes et services de la filière « gestion publique ». Ce que ne permettrait plus le nouveau règlement... A revoir et corriger.
 - § conséquence directe : les **délégués FO-DGFIP** ont également demandé que les votes des agents des S.I.P. de Bayeux et Pont l'Evêque soient déclarés caduques, puisque réalisés sur un règlement non validé au préalable par un CTPD.

CONCLUSION

A l'identique de la position exprimée pour la création des 2 premiers S.I.P. du Calvados, la parité syndicale a voté unanimement **CONTRE** la mise en place du S.I.P. de Trouville.

Quant aux **délégués FO-DGFIP**, ils ont justifié leur opposition compte tenu :

- de la réduction répétée des moyens (crédit budgétaires et de personnel),
- de la remise en cause du principe de séparation « assiette-recouvrement »
- de l'impossibilité, démontrée par les expérimentations, d'assurer un accueil à la hauteur de ce qu'un usager du service public est en droit d'attendre.

Questions diverses

A l'initiative des **représentants FO-DGFIP du personnel**, ont été évoqués les sujets suivants :

- S.I.P. de Caen, Falaise et Vire : le calendrier reste inchangé et une réunion « Immobilier » programmée le 1^{er} mars permettra de faire un point d'avancée des projets.
- Ponts Naturels : les 2 ponts naturels possibles pour 2010 (week-ends de l'Ascension et du 11 novembre) ont été validés.
- Compte-Epargne Temps (CET): les **représentants FO-DGFIP** ont renouvelé leur demande de bilan sur les CET pour les agents des 2 filières.
- Heures supplémentaires : les **délégués FO-DGFIP** ont demandé à avoir un bilan des heures supplémentaires payées en 2009 ;
- Stationnement : les **délégués FO-DGFIP** ont remis sur le tapis le problème du stationnement sur les sites de Gambetta et Bertrand. Réflexion en cours avec un 1^{er} aménagement supplémentaire de 8 places sur le parking « direction » de l'ex-DSF.
- Immeuble Pierre-Heuzé : parallèlement à des réformes des Pensions, de la Paye, de l'Editique ou au déménagement de la Paierie Régionale ou du regroupement de la Formation, les **délégués FO-DGFIP** ont demandé ce qu'il en était du devenir du site de la Pierre-Heuzé. Réflexion en cours liée, en particulier, à la RPIE (**R**éforme de la **P**olitique **I**mmobilière de l'**E**tat).

Les délégués F.O.-DGFIP

Marie-Claire AUBRY Alain GARNET Françoise DIMICOLI Frédéric GABRIELLE
Bruno GILBERT Jean-Marc LECOUEY Christophe LESUEUR Géraldine TANQUEREL

**Si ce compte-rendu suscite interrogations ou demandes de précisions,
ne pas hésiter à prendre contact**

par mail (fo.014@dgfip.finances.gouv.fr) ou par tél. au 02-31-38-34-61.